Saint-Rémy-les-Chevreuse

Journal municipal n° 134 - Mai-Juin 2008

Sommaire :

- Nouvelles commissions municipales
- Travaux
- Réserve de Biodiversité
- Dossier Piscine
- Actualité
- Vie associative
- Infos pratiques
- Les temps forts

Commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Séance du 10 avril 2008

Les Commissions municipales

Ont été désignés à siéger dans chaque commission, les Adjoints et Conseillers municipaux indiqués ci-dessous. Rappelons que le Maire est Président de droit de toutes les Commissions

Finances - Administration Générale

Elle a pour missions la gestion financière et la politique budgétaire de la commune, tant pour son fonctionnement que pour ses investissements à court et long terme. Elle s'occupe également de la gestion du personnel et des questions juridiques.

AM. JANCEL, P. ZIMMERMANN, M. SIMIOT, D. BAVOIL, C. ROBIC, G.GUIGUI, MC. AUDOUZE, C. TURCK, A. GUELF, S. MELCHIORI H. MAUCLÈRE, A.BECKER + Les conseillers délégués suivant les dossiers.

Communication - Nouvelles technologies

Elle relaie auprès des Saint-Rémois l'activité municipale, la vie associative, culturelle et les informations pratiques liées à la vie quotidienne. Elle dispose pour cela de différents supports : journal municipal, *«P'tit Rémy»*, *«Suivez le guide»*, flashs spéciaux, affiches, banderoles, site internet…

MC AUDOUZE, M. SIMIOT, G. BRICE, D. MÉNARD, D. BRUNELLO, C. VALADE, C. JEANNE, D. JOURDEN, D. DUCOUT, M. SCHWARTZ

Urbanisme - Plan Local d'Urbanisme Permis de Construire - PDU - PLD

Elle a en charge la fin du processus d'élaboration du PLU et de sa mise en application. Elle est quotidiennement responsable de la bonne gestion et du suivi des dossiers de permis de construire. Elle a aussi le rôle d'initier les projets d'aménagements, d'équipements et de logements sociaux.

D. BAVOIL, A. JANCEL, P. ZIMMERMANN, M. SIMIOT, C. ROBIC, G. GUIGUI, JJ. MÉNIEUX, G. BRICE, D. MÉNARD, JB. GRAMUNT, D. DUCOUT, M. SCHWARTZ , H. MAUCLÈRE, A. BECKER

Services Techniques

Elle s'occupe de la gestion et de la maintenance du parc immobilier de la commune et des espaces verts.

P. ZIMMERMANN, G. BRICE, J. FONTENOY, D. DUCOUT, A. VANHERPEN, A. GUELF, H. MAUCLÈRE

Voirie

Ses principaux objectifs sont : planification, suivi du budget « travaux » de la voirie et des réseaux divers ; gestion, entretien des chaussées, trottoirs et autres surfaces ; maintenance et propreté des voies...

J. FONTENOY, P. ZIMMERMANN, G. BRICE, D. DUCOUT, A. VANHERPEN, A. GUELF, H. MAUCLÈRE

Environnement et cadre de vie

Dans une démarche de développement durable, elle se préoccupe à la fois du paysage et de l'aménagement de la Commune pour le présent et l'avenir.

Elle a aussi en charge la mise en place de la Réserve naturelle régionale dans le cadre de la Charte de la Biodiversité.

JJ. MÉNIEUX, P. ZIMMERMANN, D. BAVOIL, G. GUIGUI, J. FONTENOY, D. MÉNARD, D. BRUNELLO, N. IDRISSI, JB. GRAMUNT, A. VANHERPEN, H. MAUCLÈRE, A. BECKER

Transports - Sécurité routière et piétonne Circulations douces - Comité de pôle

Elle s'occupe de tout ce qui concerne les moyens de locomotion individuels et collectifs et de la sécurité qui leur est rattachée. Elle traite aussi des problèmes liés au stationnement. Enfin, elle est chargée de mener à bien le Comité de pôle qui consiste à aménager les abords de la gare, afin d'en améliorer la desserte.

C. JEANNE, A. JANCEL , P. ZIMMERMANN, D. BAVOIL, J. FONTENOY, G. GUÉRIAU, D. JOURDEN, H. LECAILTEL, D. DUCOUT, A. VAN HERPEN, H. MAUCLÈRE

Développement économique Commerce / Artisanat - Animations

Elle a pour but d'entretenir un dialogue permanent avec les commerçants, les artisans et les entreprises, de soutenir leurs initiatives, d'être à l'écoute et de trouver ensemble des solutions pour le maintien à Saint-Rémy d'une activité économique. Cette commission gère aussi les fêtes et animations municipales.

G. BRICE, D. BAVOIL, C. ROBIC, J. FONTENOY, G. BERNARDET, H. LECAILTEL, JB. GRAMUNT, M. SCHWARTZ, S. MELCHIORI

Affaires scolaires - Transports scolaires

Elle a pour objectifs de suivre les prévisions d'effectifs, de préparer les rentrées scolaires... Elle siège aux Conseils d'écoles pour évoquer les questions matérielles. Elle organise les études surveillées. En ce qui concerne les transports scolaires, son but est d'évaluer la situation actuelle et de mener une réflexion sur les besoins à venir.

G. GUIGUI, M. SIMIOT, C. ROBIC, D. BRUNELLO, G. GUÉRIAU, G. BERNARDET, H. LECAILTEL, D. DUCOUT, M. SCHWARTZ

Caisse des Ecoles

Elle finance et coordonne les projets de classes de découvertes, les coopératives scolaires (sorties pédagogiques, livres, jouets, logiciels…), les spectacles de Noël, goûters, et les transports à la piscine. Elle est subventionnée principalement par la commune.

G. GUIGUI, D. BRUNELLO, G. GUÉRIAU, G. BERNARDET, M. SCHWARTZ

Restauration scolaire

Elle a pour mission d'élaborer en lien avec les parents d'élèves et les professionnels concernés des menus équilibrés destinés aux enfants des écoles et du centre de loisirs. Elle gère les équipements et fait respecter les normes d'hygiène. Elle organise les activités de la pause déjeuner.

D. BRUNELLO, H. LECAILTEL, M. SCHWARTZ

Éducation citoyenne - Actions de prévention Activités périscolaires CATE

Elle recouvre différents aspects de la vie des Saint-Rémois et travaillera particulièrement sur la mise en place d'actions en direction des jeunes telles que la prévention dans le cadre de la sécurité ou des addictions, le suivi des activités du contrat « ville-enfants » et les dispositifs d'éducation à la citoyenneté.

C. ROBIC, MC. AUDOUZE, G. BERNARDET, M. SCHWARTZ, A. BECKER

Rappel : **Les séances du Conseil municipal sont publiques.** Les dates sont affichées au minimum 5 jours ouvrables avant chaque réunion. Ne s'agissant ici que d'une synthèse des principales délibérations, l'intégralité des débats est disponible sur notre site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr et affiché sur les panneaux administratifs de la ville.

Affaires Sociales et Familiales
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un organisme communal qui, en liaison étroite avec les institutions publiques, anime une action générale d'aide aux personnes momentanément en difficulté. Il instruit les demandes de logements sociaux.

Par ailleurs, il gère le service Petite Enfance (Crèche familiale, Halte-garderie et Relais Assistantes Maternelles), Enfance et jeunesse (Centre de Loisirs, Espace Jeunes).

M. SIMIOT, C. ROBIC, D. BRUNELLO, C. VALADE, G. GUÉRIAU, D. JOURDEN, A. GUELF, S. MELCHIORI

Vie des Seniors
Associations patriotiques - Conseiller défense

Diverses manifestations sont proposées aux Seniors afin qu'ils puissent se retrouver (thés dansants, goûters, sorties, jeux de société, voyages….).

Les commémorations et autres manifestations patriotiques sont organisées au sein de cette commission. Le Conseiller Défense est le référent local du Ministère de la Défense.

C. TURCK. Disponibilité des élus et des bénévoles à tour de rôle suivant les activités prévues pour les Seniors.

Vie culturelle et associative

C'est le partenaire privilégié des associations et évènements culturels, des artistes Saint-Rémois ; le gestionnaire de l'Espace Jean Racine ; le participant actif à l'action culturelle du Parc naturel régional.

AM. JANCEL, MC. AUDOUZE, D. BRUNELLO, C. VALADE, G. BERNARDET, H. LECAILTEL, M. SCHWARTZ, S. MELCHIORI, H. MAUCLÈRE

Vie associative sportive - Equipements sportifs

Elle a pour mission première de favoriser le développement de la vie sportive locale. Elle aide les associations, dans un environnement budgétaire maîtrisé, à la réalisation de projets. De même, elle assure l'interface avec les services techniques pour l'entretien des équipements sportifs. Au cours de cette mandature, elle a également l'objectif de conduire le projet de réalisation d'un nouveau gymnase en étroite collaboration avec les utilisateurs.

D. MÉNARD, G. GUIGUI, C. VALADE, G. BERNARDET, D. DUCOUT, A. VANHERPEN, A. BECKER

Commissions consultatives thématiques

Elles permettent d'associer les Saint-Rémois, les diverses associations, les acteurs sociaux et économiques, les écoles, etc. à l'élaboration de projets concernant la commune. Leur fonctionnement sera expliqué dans une prochaine publication municipale.

C. VALADE + élus suivant thèmes abordés + représentants de la société civile + acteurs institutionnels le cas échéant.

Vote : unanimité

Autres délibérations

Motion Collège de Chevreuse

Motion à l'intention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles concernant la diminution de la dotation horaire globale pour la rentrée 2008 au collège de Chevreuse. M. le Maire informe d'une motion déposée par M. GRAMUNT, M^{me} SCHWARTZ, M^{me} DUCOUT et M. VANHERPEN relative à l'objet ci-dessus.

M. GUIGUI fait lecture d'une déclaration. Après discussion, le Maire propose le texte suivant :

« Le Conseil Municipal de Saint-Rémy exprime ses inquiétudes suite à la diminution de la dotation horaire globale et au recours massif à des heures supplémentaires annuelles annoncé pour la rentrée 2008 au collège de Chevreuse.

Pour la continuité de la bonne qualité de l'enseignement dispensé aux enfants qui le fréquentent, le Conseil municipal souhaite que les instances décisionnaires veillent au maintien de la bonne adéquation des moyens humains d'encadrement des élèves. »

La motion est adoptée à l'unanimité

Budget assainissement

■ Adoption du compte de gestion

Vote : unanimité

■ Approbation du compte administratif

Le Conseil adopte le compte administratif de l'exercice 2007, arrêté comme présenté. Le résultat global de clôture 2007 présente un excédent de 32 347,73 €.

Vote : unanimité (Le Maire ne prend pas part au vote).

■ Affectation des résultats

Le Conseil décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 69 147,10 €

Vote : unanimité

■ Adoption du budget primitif 2008

Le Conseil adopte le budget primitif « Assainissement » qui s'établit comme suit :

Section d'Exploitation	Section d'Investissement
Dépenses : 252 499,73 €	Dépenses : 530 025,95 €
Recettes : 252 499,73 €	Recettes : 530 025,95 €

Vote : unanimité

Brèves

Sapeurs-Pompiers de Chevreuse

Le Major Henri BECK, arrivé à Chevreuse en mars 2003, quitte la caserne suite à une promotion en tant que Chef de Centre à Gargenville (78).

Il est remplacé, à compter du 1er mai, par le Major Sylvain ROSPARS, ancien Adjudant-Chef, responsable de la formation des Sapeurs-Pompiers à Trappes.

Nous tenons à remercier le Major BECK pour sa collaboration et souhaitons à tous deux bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Désherbage des trottoirs

La ville procède chaque année en avril-mai au désherbage des trottoirs et caniveaux sur toute la commune.

Un colorant bleu est ajouté au traitement de façon à limiter son usage aux seuls endroits concernés et ainsi d'éviter de passer deux fois.

Ce colorant est biodégradable et disparaît au bout de 15 jours environ. Cette opération est réalisée deux fois par an.

Travaux en images

La commune a racheté une bande de terrain aux 24 et 26 rue de la République afin d'agrandir de 3 m, la largeur du trottoir pour améliorer le confort et la sécurité des piétons. Coût des travaux : 51 500 € TTC.

Réserve naturelle régionale de biodiversité

Le maire vous l'annonçait en couverture du précédent P'tit Rémy : une Réserve naturelle régionale appelée *« Val et Coteau de Saint-Rémy »* va être créée en septembre prochain sur notre territoire, après avoir obtenu le 27 mars dernier, l'accord du Comité Scientifique de la Région.

De quoi s'agit-il ?

Constituée de 82 hectares appartenant à la commune, ce sera sans doute la plus importante réserve naturelle de biodiversité d'Ile-de-France réalisée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, pour une durée de 12 ans reconductible.

Cette zone comprend les bois de la Guiéterie (50 ha), la Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF de 17 ha, entre la rue Ditte et l'Yvette) et un ensemble de terrains de 15 hectares situés à la Glacière et à Vaugien (prés, étang, anciens vergers…).

Une opération majeure de protection de l'environnement !

Ses principaux enjeux sont : la préservation du milieu naturel et des zones humides, le développement de la biodiversité, l'entretien des paysages, la favorisation de l'élevage extensif, la gestion naturelle des crues et la découverte de ces richesses par le public.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse en sera gestionnaire en collaboration avec la municipalité propriétaire des terrains.

Un dossier complet sera diffusé à la rentrée, présenté par M. Jean-Jacques Ménieux, Conseiller municipal délégué instigateur du projet et chargé de la commission *« Environnement »*. PB

Clairière de Beauplan, un terrain de foot a été aménagé complétant ainsi un ensemble d'équipements sportifs.

La piste cyclable de la route de Coubertin, très empruntée de jour comme de nuit a été dotée d'un éclairage discret mais efficace composé de 92 luminaires.

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors de sa séance du 10 avril dernier, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la composition des commissions dont vous trouverez la liste exhaustive pages précédentes.

Dans un souci de concertation, les Conseillers municipaux, qui se sont inscrits dans ces commissions, ont pu le faire suivant leurs compétences et leur disponibilité. Ce sens des responsabilités a permis de respecter les désirs de tous de siéger dans les commissions qu'ils souhaitaient pour assurer un travail efficace à votre service.

Dans cet esprit, je désire souligner trois points qui me tiennent plus particulièrement à cœur :

• D'abord le fait que le Conseil municipal soit représenté dans chaque quartier de Saint-Rémy et qu'ainsi, vous n'aurez aucune difficulté à rencontrer un élu qui saura transmettre vos commentaires, suggestions ou critiques auprès des personnes directement concernées.

• Ensuite, la décision prise par la Municipalité de marquer une pause fiscale. Cette mesure a été rendue possible parce qu'aucun gros investissement n'est programmé cette année. Ainsi, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas en 2008.

• Enfin, notre ville fait partie des 21 communes des Yvelines ayant réalisé 100 % de leur obligation triennale 2008-2010 dans le domaine des logements sociaux (loi SRU). Ceci démontre notre détermination d'affirmer notre solidarité vis-à-vis des plus jeunes et des plus modestes d'entre nous.

Vous le constaterez à la lecture du présent numéro, la nouvelle municipalité est d'ores et déjà en ordre de marche.

Dans ce nouveau contexte, vous me permettrez néanmoins de remercier tous les élus du précédent mandat qui ont choisi de ne pas se représenter, pour le travail qu'ils ont accompli durant les sept dernières années, sans ménager ni leur efforts, ni leur temps.

Votre Maire, Guy SAUTIÈRE

Une nouvelle équipe à la Com'

En tant que nouvelle adjointe chargée de la commission « Communication et nouvelles technologies » je souhaite vous informer que quelques modifications vont avoir lieu dans les prochaines publications municipales.

C'est pourquoi une nouvelle rubrique, entre autres, intitulée « courrier des lecteurs » sera mise en place dès cet automne. Cette rubrique permettra, nous l'espérons tous, un meilleur dialogue entre la municipalité et les habitants de Saint-Rémy. Les membres de la Commission souhaitent que vous puissiez vous y exprimer, sans polémique politicienne mais dans un souci de communication et d'information.

Je vous remercie par avance, au nom des membres de la Commission, pour votre future participation.

Marie-Chantal AUDOUZE

Vu à Saint-Rémy

C'est devenu une tradition ! Les enfants des écoles se font une fête chaque année, de défiler dans les rues de Saint-Rémy à l'occasion du carnaval annonçant les prémices du printemps.

Le 6 avril dernier, la résidence ORPEA de Beauplan a fait son carnaval sur le thème du cinéma. Homme-orchestre, accordéoniste et personnel de l'établissement ont entraîné les résidants dans une farandole de joie et de rires en présence des familles.

Le village retraite ORPEA a également présenté dernièrement une expo-photo intitulée *« Entre nous »* retraçant le quotidien des résidants. Composée de 37 clichés dont certains pris à Saint-Rémy par Claudine DOURY, photographe de l'agence «Vu», l'exposition circule dans les différents établissements de France et d'Europe.

Alertés par un agent de la Poste, les sapeurs-pompiers et les services d'urgence GDF sont intervenus sur une fuite de gaz dans les sous-sols de l'établissement, le lundi 5 mai dernier. Un dispositif de sécurité a immédiatement été mis en place et la fuite réparée.

Tous à l'eau !

La nouvelle piscine intercommunale «Alex Jany» est ouverte depuis le 7 avril. Pendant une semaine, elle a été accessible gratuitement aux Saint-Rémois, ainsi qu'aux habitants des autres communes adhérentes au SIVOM (lire page de droite), pour les remercier de leur patience et de leur contribution.

Jacques Pelletier, Président du Syndicat intercommunal, et son équipe ont le sourire ! Les réactions sont positives et unanimes : la structure est très spacieuse et lumineuse. Les 4 000 entrées enregistrées dès la première semaine démontrent l'engouement des habitants de la Vallée pour ce nouvel équipement ludique et sportif tant attendu.

Visite guidée :

Le hall d'accueil, situé désormais à l'opposé de l'ancienne entrée, domine le grand bassin. Après acquittement de votre droit d'accès, une carte magnétique vous est remise vous permettant de passer un tourniquet qui comptabilise le nombre d'usagers.

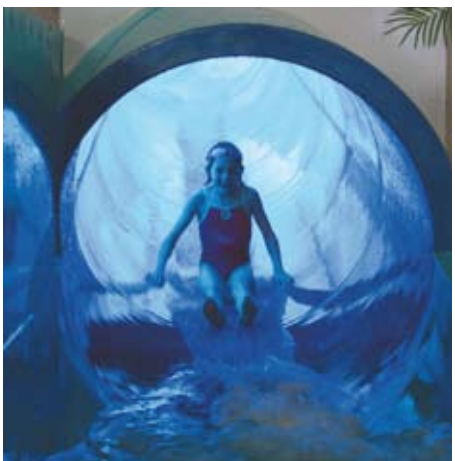

Un large escalier mène aux cabines à doubles ouvertures.

Déposez ensuite vêtements et chaussures dans des casiers à clés. Direction les douches obligatoires, puis le pédiluve et vous voilà aux bassins !

A droite, le bassin ludique avec cascades, buses massantes et canons à eau (dim. 25 x 5 m, prof. 0,80 à 1,10 m). Au-dessus, un gros tuyau bleu : c'est le toboggan de 60 mètres passant par l'extérieur, très apprécié des enfants.

Un peu plus loin, dans un décor rocailleux, la pataugeoire des tout petits (prof. max. 0,40 m). Sur la gauche, le bassin principal de 8 lignes pour l'entraînement sportif, les compétitions et l'apprentissage scolaire (25 x 21 m, prof. 2 m).

Des gradins surplombant l'ensemble, permettent une vue générale appropriée à une bonne surveillance des baigneurs. Pour les visiteurs, une passerelle équipée d'une verrière traverse la structure.

Les travaux commencés en avril 2005 auront duré 3 ans pour ce chantier complexe et difficile. Le coût total de ce nouvel équipement est de 8,5 M HT, financé par la Région (15 %), le Département (6 %), Jeunesse et Sports (4 %) et les 11 villes du Syndicat (75 %).

Cinq personnes ont été recrutées localement portant à 18 les effectifs du personnel, dont 9 maîtres-nageurs-sauveteurs.

La capacité d'accueil est de 700 personnes, soit plus du double que celle de l'ancienne piscine. Rappelons que cette dernière avait été construite en 1972 pour une durée de 10 ans environ dans le cadre du programme *« 1000 piscines »* lancé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le précédent Conseil Syndical a voté en 2006 le remplacement du bâtiment d'origine par un nouveau de même style architectural que l'extension.

Cette partie abriterait un bassin de remise en forme, sauna, hammam, salle de fitness, salle de détente et solarium. Sous réserve que le nouveau Conseil Syndical maintienne cette décision, les travaux pourraient démarrer début 2009. PB

Horaires d'ouverture au public

	Période scolaire		Vacances scolaires	
LUNDI	11h45-13h30	17h00-20h00	10h00–13h00	14h00 - 20h00
MARDI, JEUDI	11h45-14h00	17h00-20h00	10h00–13h00	14h00 - 20h00
MERCREDI	-	13h00-20h00	10h00–13h00	14h00 - 20h00
VENDREDI	11h45-14h00	17h00-21h00	10h00–13h00	14h00 - 20h00
SAMEDI	-	14h00-20h00	10h00–13h00	14h00 - 20h00
DIMANCHE	8h00-13h00	14h30-19h00	8h00–13h00	14h30 - 19h00

Présentation d'un justificatif de domicile pour bénéficier du tarif SIVOM
Bonnet conseillé mais non obligatoire - Prévoir 1 euro ou un jeton de caddy pour les casiers.

LE SIVOM

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

La ville de Saint-Rémy n'est pas dans une intercommunalité, cependant elle adhère et cotise à des syndicats intercommunaux tels le SIVOM de la Vallée de Chevreuse, le SIOM, le SIAHVY.

Dans ce numéro, le syndicat présenté est le SIVOM. Créé en 1968 , il est à l'origine de la construction de la piscine Alex Jany en 1972, d'une salle de sports à Chevreuse, de la reconstruction du collège Pierre de Coubertin en 1994 et enfin de la nouvelle piscine intercommunale qui sera inaugurée officiellement en juin.

Les communes du SIVOM (hors Magny-les-Hameaux) ont participé à l'achat des terrains pour la reconstruction de la Gendarmerie de Chevreuse.

Le siège du SIVOM est à Chevreuse. Onze communes y adhèrent : de petites telle Saint-Forget (180 foyers fiscaux) et de plus importantes comme Magny-les-Hameaux (3 160 foyers fiscaux).

Quelle que soit leur taille, elles ont deux délégués. Les communes adhérentes sont Cernay, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre, Magny, Milon, Saint-Forget, Saint-Lambert, Saint-Rémy, Senlisse.

Le budget de l'exercice 2008 s'équilibre à hauteur de 2 202 524 euros pour la section de fonctionnement et à hauteur de 1 590 200 euros pour la section d'investissement.

La première réunion du nouveau Conseil Syndical s'est déroulée le 21 avril. Entre autres, ont été élus le président, Jacques Pelletier, maire de Milon-la-Chapelle, deux vice-présidents, Claude Genot, maire de Chevreuse, Jacques Lollioz, maire de Magny. Gérard Guigui et Dominique Ducout sont les deux délégués de Saint-Rémy. Vous pouvez leur adresser vos remarques, vos observations, et leur poser vos questions.

Au cours de l'année 2008, deux études seront à voter : la construction d'une voie verte reliant Saint-Rémy au Mesnil-Saint-Denis et surtout la deuxième tranche du centre nautique. DD

Tarifs	SIVOM	hors SIVOM
ENFANTS (3 ans et +)		
1 entrée	3,50	4,40
10 entrées	31,00	39,00
Trimestrielle	42,00	53,00
ADULTES (16 ans et +)		
1 entrée	4,60	6,50
10 entrées	41,00	58,00
Trimestrielle	55,00	80,00

Vu à Saint-Rémy

Le 27 avril notre commune a rendu hommage aux victimes de la Déportation et de la folie meurtrière nazie. Claude TURCK, Maire adjoint délégué aux associations Patriotiques, a évoqué les déportés Saint-Rémois : René GOUREAU, Pierre JARRY et Renée DURIVAUX, résistante qui cotoya Geneviève DE GAULLE.

Le 8 mai, Saint-Rémy commémorait cette fois la Victoire de 1945.

Tous les enfants du Centre de Loisirs présentaient leur spectacle de fin d'année à l'Espace Jean-Racine, le mercredi 21 mai. Un show de très grande qualité alliant chants, sketchs, chorégraphies...

Bravo à eux et à leurs animateurs qui y ont mis tout leur coeur.

Samedi 24 mai, jour de marché, dans le cadre des 60 ans de la «Deudeuch» le *«2CV Club Francilien»* exposait une dizaine de ses plus beaux modèles dans le parc de la mairie : 2CV camping-car, limousine, rallye, cabriolet...

L'après-midi il était possible de partir à la découverte de la Vallée de Chevreuse en véhicules de collection.

Le tableau numérique testé à Saint-Rémy !

Le samedi 9 février, les élèves de CM2 de l'école Jacques Liauzun (Beauplan) et Elisabeth MATHIEU, leur enseignante, étaient très fiers de faire une démonstration aux élus municipaux de leur nouveau tableau blanc tactile. Adieu craies ou feutres qui crissent !

C'est désormais avec un stylet numérique que les élèves interviennent directement sur une image informatique et interactive projetée. Les cours ainsi mieux illustrés deviennent soudain plus dynamiques et attrayants. Le système permet également la diffusion de DVD et donne accès à internet.

Elisabeth MATHIEU s'est portée volontaire pour tester ce nouvel équipement à Saint-Rémy après avoir suivi une formation spécifique : *« Nous avons d'abord alterné le tableau numérique avec le tableau classique, mais maintenant nous l'utilisons tout le temps, sauf en cas de coupure de courant ! »*.

Ce matériel financé par la commune a été subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général des Yvelines. Il coûte environ 4 000 euros. Cet outil révolutionnaire est amené à terme à se développer dans toutes les écoles pour un meilleur enseignement des jeunes Saint-Rémois. PB

Pour bien commencer la journée !

Chaque jour, le petit déjeuner est essentiel, surtout pour les enfants en pleine croissance qui dépensent beaucoup d'énergie.

Dans le cadre du Plan national *« Nutrition Santé »,* la municipalité a souhaité communiquer aux enfants l'importance d'un bon petit déjeuner équilibré et quotidien.

A ce titre, du 31 mars au 4 avril, Aurélie COLLE, diététicienne à la SOGERES, notre prestataire de restauration scolaire, a présenté et proposé les quatre familles d'aliments gagnants :

- les produits laitiers pour les protéines et le calcium,

- le pain et les céréales pour les glucides,

- les fruits pour les vitamines et les sels minéraux,

- les liquides pour une bonne réhydratation.

Cette animation concernait les trois écoles élémentaires de Saint-Rémy et plus particulièrement les CE1 de M^me^ MERIADEC (Jean Jaurès), les CE2 de M^me^ CORBEAU (Jean Moulin) et les CE1 de M^me^ MOUCHNINO (Jacques Liauzun). PB

Que comporte un bon petit déjeuner ?
les quatre groupes d'aliments gagnants
Du lait ou un produit laitier,
Du pain ou des céréales,
Un fruit ou un jus de fruits,
Un liquide,
Sogeres

Paris-Brest à vélo, sous oxygène

Plus qu'une performance, un défi à la maladie !

Jean-Marie EDERER est atteint de Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO). Ce nom barbare désigne une maladie respiratoire liée au tabagisme qui concerne aujourd'hui 3 millions de personnes dont les plus touchées sont astreintes à un appareillage à vie sous oxygène permanent. Même s'il a été fait de grands progrès dans ce domaine, l'autonomie de ces malades est particulièrement restreinte.

Parti le 18 avril de l'Hôtel-de-ville de Paris, Jean-Marie EDERER a choisi Saint-Rémy comme première ville-étape d'un périple de 500 km qu'il a réalisé en 14 jours avec Sylvia, sa compagne, et Joëlle elle-même insuffisante respiratoire. Cette dernière conduisait le véhicule indispensable au transport des réserves d'oxygène.

Le maire et les membres du conseil municipal ont souhaité saluer et encourager cet exploit.

Leur initiative a été soutenue par la Fédération Française des Associations et Amicales d'Insuffisants Respiratoires.

« Je fais ce défi pour attirer l'attention sur cette maladie méconnue, favoriser la création d'un réseau de distribution d'oxygène adapté à tous les besoins, mais aussi pour me faire plaisir et retrouver les sensations des grandes randonnées que j'aimais tant jadis ».

Plus d'infos sur le www.ffaair.org PB

Les « Lion Stipper »

Jérémy BEZIN, 25 ans, réside à Beauplan depuis l'âge de 8 ans. Avec une bande de copains de la région, ils ont constitué un groupe de Reggae « Lion Stepper » qui répète depuis 2001 à Chevreuse et Briis-sous-Forges. Aujourd'hui, ils sortent leur premier album « Live Up Right » composé de 16 titres. Ils souhaitent vous le faire découvrir.

Ce sont 9 musiciens de talent : Jérémy dit « Buzz » est au saxo-tenor, « Bonj » est à la basse, « Gayom » au clavier, « Tieum » à la batterie, « Pti Veuch » au saxo-alto, « César » au trombone, « Vons » à la guitare, « Tonkar » et « Reya sunshine » aux micros.

Leur album qui reste fidèle à l'essence de la musique jamaïcaine, mêle authenticité et créativité. C'est un Reggae très actuel, une combinaison de compositions roots et new roots. C'est aussi des grooves puissants, pulsés par les revendications sévères et militantes. Les textes en français, anglais et espagnol, donnent un regard critique sur le climat de notre monde contemporain et décrivent l'amour de la musique comme une arme sociale et une conduite de vie.

Enrichi de la présence de nombreux autres artistes invités sur l'album, « Live up Right » est disponible dès maintenant sur Internet : www.lionstepper.fr

Jardiniers de France

L'association des Jardiniers de France a le plaisir de vous informer que Sandrine RENAT, 36 rue Lavoisier, s'est vu confier les fonctions de correspondante locale à Saint-Rémy.
Tél. 06 72 58 52 63

Jardin d'Emeraude

Ouverture exceptionnelle les 13 et 14 septembre 2008 de 10 à 18h, 33 rue Ditte.

Florence BOUILLON et son mari, spécialistes et passionnés des bambous, font visiter leur jardin paysager au charme exotique.

Entrée 3 € au profit de l'association « *Jardins et Santé* ». Cette association a pour but l'entretien et la création de jardins thérapeutiques en maisons d'autistes et de retraite ainsi que le financement de recherches sur les maladies cérébrales.

www.jardins-sante.org

■ **Renseignements :**
Marie-Elisabeth LEBON
déléguée *Jardins et Santé* pour les Yvelines - Tél. 01 30 52 02 90

« Sketches inédits » de Raymond DEVOS

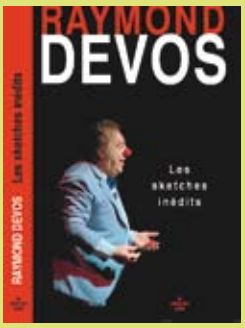

Aucun de ses 91 sketches n'avait été publié depuis le recueil « *Matière à rire* » édité chez Plon en 1991.

Ce livre vient donc compléter la famille des « enfants » de Raymond Devos, comme l'artiste se plaisait à appeler ses sketches. Quelques uns de ses dessins et des photos viennent illustrer ces textes.

C'est le deuxième ouvrage publié depuis sa disparition. Après ses notes, pensées, aphorismes édités sous le titre *« Rêvons de mots »*, c'est toujours au bénéfice de la future Fondation que paraissent ces ouvrages.

Rallye touristique

L'Office de Tourisme a organisé, le 30 mars, un rallye touristique automobile ayant pour thème *« A la découverte du Parc naturel régional »*.

Une quinzaine de voitures a sillonné les routes et les participants ont apprécié les paysages, le tout dans la bonne humeur malgré le temps pluvieux.

Les concurrents ont participé avec entrain et ont répondu aux questionnaires touristiques et ludiques.

Au terme des 80 km, tous se sont retrouvés à la cafétéria de l'Espace Jean Racine pour la distribution des prix autour d'un verre de l'amitié.

Salon d'Art Contemporain

Pour la 7e édition de ce salon d'art qui se déroule tous les deux ans dans la très belle galerie de la Fondation de Coubertin, la présidente et peintre Christine VANDECASTEELE a choisi comme invités d'honneur Jean-Marie ZACCHI, président des Peintres Officiels de l'Armée, ainsi que le sculpteur Denys MUGUET, vice-président de la même association.

Rappelons que ce salon placé sous l'égide de l'Office du Tourisme présidé par Dominique LE RAY, présente sur ses cimaises des artistes reconnus, de toutes tendances, pour que le public puisse découvrir un art actuel dans toute sa diversité créatrice.

Yves VANDEWALLE, Député de la circonscription est venu saluer leur talent.

Office de Tourisme
Ouverture du minigolf rénové

Dans un écrin de verdure surplombant le lac Beauséjour, le mini golf est ouvert les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'en octobre.

Habileté et dextérité seront nécessaires pour réaliser son parcours de 18 trous récemment restauré.

Possibilité d'ouverture exceptionnelle pour les groupes (anniversaires, centres aérés…)

- Tarif : Enfants 3 € - Adultes 5 € (adhérents Office de Tourisme 4 €)
- Horaires : Samedi de 14h30 à 18h30 - Dimanche et jours fériés de 15h à 19h.
- Renseignements : 01 30 52 22 49

Accueil Rencontre Culture
L'A.R.C. fête son printemps !

Evénement incontournable de la vie associative Saint-rémoise, le *« Printemps de l'A.R.C. »* s'est tenu à l'Espace Jean Racine du 11 au 13 avril. C'est en présence de Guy Sautière, d'Anne Jancel et de nombreux membres du Conseil municipal qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition-vente des ateliers d'arts manuels de l'association.

Il faut croire que le thème de « la mer » avait particulièrement inspiré les artistes, car, une fois encore, la qualité et la créativité étaient au rendez-vous. Plus de six cents visiteurs se sont succédés durant le week-end et en sont sortis visiblement ravis. Cette exposition est incontestablement la plus belle vitrine qui soit pour cette association dynamique. Son succès grandissant n'est sans doute pas étranger au nombre record d'adhésions - plus de sept cents - enregistrées cette année.

Société Musicale

Un printemps bien rempli !

La Société musicale en Italie. Remise d'un livre et de la Médaille de Saint-Rémy au Maire de Bellagio.

Le printemps est une saison riche en activités variées et plaisantes pour tous les musiciens de la Société Musicale de Saint-Rémy.

Cette année encore cette tradition aura été plus que respectée.

Escapade italienne

Fin avril, les 56 musiciens et accompagnateurs ont pu goûter au régal d'un voyage de cinq jours en Italie, dans la région du lac Majeur, du lac de Côme et de Bergame. Cadre magnifique et météo de rêve pour les promenades et les visites, avec, en point d'orgue, deux concerts en plein air à Bellagio. Nous avons été reçus par des membres de la mairie de ce petit village, perché au bord du lac de Côme dans un site exceptionnel. La médaille de notre ville a été remise à cette occasion au Maire de Bellagio.

Les badauds, déjà nombreux, ont pu apprécier le programme de l'Orchestre d'Harmonie. Ce voyage touristique et musical, ponctué par ces deux concerts, a enchanté les participants.

Festival des Harmonies

Du 16 au 18 mai : un moment fort pour les musiciens et attendu du public, le 7e Festival des Harmonies, a ouvert ses portes. Cette année, Patrick Fabert, trompettiste soliste international est venu partager la scène de l'Espace Jean Racine avec l'Orchestre d'Harmonie de la Société Musicale. Se sont relayés sur cette même scène : les saxophonistes et clarinettistes de Saint-Rémy, le Big Band de l'Académie Musicale de Versailles et l'Ensemble Harmonique de Rungis. Des rencontres pleines de richesses musicales et amicales !

Agenda

Les dates se succèdent en juin : la Fête des Fermes à Coubertin le 1er, la kermesse paroissiale le 8, une aubade à la résidence ORPEA de Saint-Rémy le 15. Et puis, pour terminer la saison, un concert le 6 juillet dans le parc du château de Saint-Germain-en-Laye, et bien sûr : le 13 juillet à Saint-Rémy, pour la Fête nationale.

Ecole de musique

La Société Musicale, c'est aussi l'école de musique et son concert de fin d'année : à l'Espace Jean Racine, le mardi 24 juin, après les examens en mai et juin, pour les quelques 300 élèves qui ont travaillé toute l'année… Et en juillet, le désormais traditionnel stage de début d'été pour une trentaine d'entre eux, qui vont pouvoir parfaire leur pratique instrumentale et orchestrale.

Tous les musiciens, amateurs, professionnels, élèves, ne comptent pas leur temps et travaillent ensemble à la réussite de tous ces projets qui continuent bien sûr au-delà du mois de juillet…

Alors rendez-vous à la rentrée et pourquoi pas en venant nous rejoindre ?

musiquestremy@yahoo.fr
http://musiremy.pagespro-orange.fr/

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Croix-Rouge française

Nouvelle présidence

La Croix-Rouge vous informe que le Conseil d'Administration et le Bureau de la délégation locale du canton de Chevreuse ont été renouvelés suite à l'élection du 3 février : Bertrande BERNARD succède à Jean BEAU qui a assuré la présidence pendant près de 13 ans.

Aujourd'hui Vice-Président, ce dernier remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui lui ont permis de mener à bien toutes les actions que le public pouvait attendre de la Croix Rouge pendant ses mandats.

Passez votre PSC1

La Croix-Rouge vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent.

En suivant un stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) vous deviendrez apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue.

Peut-être leur sauverez-vous la vie.

Votre délégation locale organise des sessions de formation en week-end, dont voici les dates pour 2008 :

- 5 et 6 juillet
- 9 et 10 août
- 13 et 14 septembre
- 27 et 28 septembre
- 18 et 19 octobre
- 1er et 2 novembre
- 22 et 23 novembre
- 6 et 7 décembre
- 27 et 28 décembre

La Croix-Rouge sera présente lors de la Journée des Associations de Saint-Rémy, le dimanche 7 septembre, pour vous accueillir ou enregistrer votre éventuelle candidature pour une session de formation.

Vous pouvez également prendre contact par téléphone : 01 30 52 08 03 ou 01 30 52 30 76

ou par mail :
croixrouge-chevreuse@wanadoo.fr
d.bastien2@wanadoo.fr

Retrouvez aussi les activités de votre délégation locale sur le site :
http://chevreuse.croix-rouge.fr

Saint-Rémy Tennis de Table

Saison 2007-2008

Encore de nombreux podiums !

Par équipe, le titre de champion d'Ile-de-France Régionale 2 a été remporté par l'équipe 1 qui accède ainsi à la 1ère division Régionale. Nous avons aussi gagné le titre de champion des Yvelines de la Coupe Nationale Vétérans et en individuel, le titre de champion des Yvelines des plus de 60 ans.

A noter aussi :

- la qualification aux finales nationales d'un Saint-Rémois dans la catégorie individuelle des plus de 40 ans,

- la montée en pré-régionale de l'équipe numéro 2

- l'amélioration de plus de 150 points du classement d'un cadet et de plus de 100 points du classement d'un junior.

Des résultats de bon augure pour la saison prochaine !

Football Club de la Vallée 78

Tournois de juin

Au stade Guy de Coubertin

- Samedi 7 : (13 ans) Challenge des Municipalités

- Dimanche 8 : (15 ans) Challenge des Municipalités

- Dimanche 15 : (Seniors CDM) Championnat le matin Tournoi de la Vallée

- Dimanche 22 : Tournoi des Vétérans Tournoi des Anciens

- Dimanche 29 : Tournoi Seniors DAM Championnat l'après midi. Challenge Philippe Gilbert.

ONAC

Mémoire et solidarité

Depuis août 2007, les services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre (ONAC), sont chargés d'instruire les demandes d'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC.

■ Renseignements : 01 39 50 15 02

A.D.A.R.D

Association des Amis de Raymond Devos

Le 5 avril dernier, L'ADARD présentait à l'Espace Jean Racine une soirée-spectacle *« Le Port du Fou »* en hommage à Raymond DEVOS. C'est ainsi que les Saint-Rémois ont pu découvrir en images sa maison, la Hiéra, futur Musée ainsi que sur scène de nouveaux talents - avec la Compagnie *« A kan la dériv'»*, des sketches inédits et jamais joués, ainsi que l'humoriste Albert MESLAY.

L'ADARD a donné ce soir-là un magnifique coup d'envoi à sa mission qui consiste à épauler la future Fondation. Celle-ci sera notamment chargée de la gestion du Musée qui permettra ainsi, de découvrir les trésors rassemblés par Raymond DEVOS tout au long de sa vie.

Constituée de bénévoles et fonctionnant sur ses fonds propres, à savoir les dons et cotisations de ses membres, l'ADARD a en effet été créée en juillet 2007 pour rassembler des bénévoles susceptibles d'assister la future Fondation dans certaines de ses actions. Elle agira aussi pour promouvoir l'oeuvre de Raymond DEVOS, le travail de ceux qui lui donnent une nouvelle expression et la création des artistes qui s'inscrivent dans sa lignée par l'humour et l'amour de la langue.

Un deuxième spectacle est d'ores et déjà prévu en novembre. Gageons que les Saint-Rémois y trouveront leur compte de rire, de découverte et de plaisir.

■ Contact : 01 30 52 07 69 (Colette LECAILTEL)

C'est peut-être d'avoir grandit sur les hauteurs de Saint-Rémy, passé quelques étés dans les Alpes Suisses comme berger, ou vécu un temps dans le Grand Canyon... Mais, quelque expérience à prêter à Edouard DE GRAVE, 24 ans, les yeux et les oreilles d'un elfe... Il n'y a qu'à feuilleter les pages de son premier recueil de poèmes illustrés « Rumeur » pour voir s'opérer la magie.

Libre et inspiré, il s'amuse avec gourmandise des réalités de notre environnement quotidien qu'il habille de douceur, de fraîcheur et de malice... On se laisse charmer par l'harmonie de ses textes, simples, de lignes dessinées au gré du sens, et d'illustrations colorées...

Retrouvez les oeuvres de ce jeune poête Saint-Rémois sur son site internet www.laboiteapapillons.com

Bloc notes

Naissances

Février : Alexandre AGIS le 1, Adrian ZAINOUN le 13, Axel CUQ le 14, Théo GROUSSEAU le 16, Délia VOLANSCHI le 18, Lilie BURE le 24, Benoît DUMONT le 29, **Mars :** Valentin SOUNIE le 4, Arthur DIOT le 6, Cassandra TEMPLON le 12, Marie GRAÇA le 28, **Avril :** Julien ZENHAKER le 18, Hector LE PIVERT-le 20, Noé ROMMENS--CARMOUZE le 24, Mathéo DUBOIS le 27, **Mai :** Valérie BRORENS née le 15 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Mariages

Février : Yvan GÉLÉBART et Catherine RIVALAIN le 20, Jean-François DUTERTRE et Claire HÉNAULT le 23, **Avril :** Vincent RYLEWSKI et Sylvie PINAULT le 5, Yann RAOUL et Emilie PRIMAUX le 12, Cédric SUZANNE et Marilyne BARET le 23, Bastien AGEORGES et Corinne MARTIN le 26, Simon HAMILTON et Krista ENGSO le 30, **Mai :** Axel HU et Carine CHENG le 7.

Décès

Février : Christine PÉLÉGRY le 3, Rina CAUQUIL le 4, Anne KERJOLIS le 5, Albert PERONNET le 6, Marie SOMMA le 8, Marie SEGUIN le 9, Jean HUG le 12, Dominique BÂCHARD le 12, Daniel SCORDEL le 13, Christianne PETIT le 13, Odile BIGAS le 23, Janine SAPÉ le 23, Gisèle MAIGNIEN de NERSUAY le 24, Jeanne CIMETIÈRE le 24, Michel VAILLANT le 25, Thérèse RAVERDY le 26, Jeanne LE VILLAIN le 28, Madeleine MADELAINE le 27, Raymonde VIGNON le 29, **Mars :** Geneviève JUMEAU le 3, Paul RENAULT le 8, Hubert MAURY le 9, Marion DESCHAMPS le 9, Mireille BOUSQUET le 12, Marie SIBILAT le 13, René FILLON le 17, Colette SANZEL le 20, Jean DUBUS le 21, Marguerite FRELAT le 24, Marguerite BOURDERIOUX le 24, René OLLIVIER le 25, Roger LE VILLAIN le 27, **Avril :** Alice GROSS le 2, Yvonne FLORENTIN le 3, Louise GIGAULT de CRISENOY le 7, Giuseppe SOMMA le 10, Albert LEHMANN le 14, Jacques RÉVEILLON LE 16, Odette POUILLART le 19, Odette DENYS le 19, Jeannine AMICHAUD le 21, Odile NICOL le 23, Geneviève BINET-TRABÉ de VAUXCLAIRS le 25, Raymond DEBOUTIÈRE le 27, Marcelin RENAN le 29, Chantal PHILIPPART le 30, Claude SAINTOYANT le 30, **Mai :** Suzanne GAY le 3, Hélène GOLAZ le 10, Sylvie GENDÉ le 11, Armande LOISEAU le 17, Jeanne GOMBEAU le 21, Jacques FRELING le 21, Françoise LEBLOND le 24, Colette PEYRONNET le 24.

Le nombre de décès plus important que celui des naissances s'explique par la présence de deux maisons de retraite à Saint-Rémy.

Hommage

à Jacques FRELING

Jacques nous a quittés le 21 mai. Entré au Conseil municipal en 1995, puis adjoint au Maire de 2001 à 2008, il fut chargé des services techniques, de la voirie, des bâtiments et des espaces verts.

Mettant ses compétences et sa disponibilité au service de la commune, Jacques FRELING assumera cette lourde tâche malgré la maladie.

Homme discret, dévoué, féru d'histoire, il aimait marcher à travers Saint-Rémy qu'il connaissait si bien.

Nous le remercions et saluons sa mémoire.

A son épouse, à sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

La Caisse d'Allocations Familiales communique

A partir de cette année, les familles n'ont plus à adresser de déclaration de ressources à la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) pour toucher leurs allocations. Désormais, une seule déclaration de revenus au centre des impôts est nécessaire.

Dans un souci de simplification, la CAFY collecte directement auprès des impôts toutes les informations qui lui permettront de calculer les prestations.

Les personnes non-imposables qui touchent des aides de la CAFY, vont donc devoir remplir une déclaration de revenus aux impôts pour bénéficier d'une mise à jour automatique de leurs droits.

A partir de 2009, tous les droits aux prestations seront calculés en janvier pour l'année civile, sauf si un changement de situation familiale est signalé (perte ou reprise d'emploi, naissance, séparation…).

Renseignements : 0 820 25 78 10 (0,09 € / mn)
ou www.caf-cplusimple.fr

Opération Tranquilité Vacances

En juillet et août, depuis plusieurs années déjà, la Police Municipale sillonne tous les quartiers de Saint-Rémy dans la journée, afin de surveiller les maisons inoccupées.

Vous pouvez leur signaler votre absence et leur fournir les coordonnées de votre lieu de villégiature en renseignant auprès d'elle, une simple fiche.

Cette même démarche peut être effectuée auprès de la Gendarmerie de Chevreuse qui pourra elle aussi intervenir en complémentarité des horaires de la Police municipale.

En cas d'urgence, contactez le 17 (112 avec un portable).

Renseignements :
- Police municipale Tél. 01 30 47 05 05
- Gendarmerie de Chevreuse Tél. 01 30 52 15 48

Ordures ménagères

Il est demandé aux administrés de Saint-Rémy de bien vouloir respecter le calendrier de collectes des déchets ménagers afin d'éviter l'encombrement inutile des trottoirs.

Veuillez pour cela consulter les pages 86 à 89 du guide pratique officiel de la ville.

Les conteneurs doivent être sortis après 18h la veille du ramassage et rentrés une fois vides dans les propriétés.

Cette règle s'applique également aux sacs de déchets végétaux qui se dégrades rapidement sous la pluie.

Bruits de voisinage

Rappel : Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuses à gazon, bétonnières, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies circulaires... sont uniquement autorisés : (Arrêté municipal n° 200 de 2008)

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Interdits les dimanches et jours fériés.

Ne sont pas concernés par cette mesure, les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers qui relèvent d'une autre réglementation.

Déchetterie

Les habitants de notre ville ont accès gratuitement à la déchetterie de Cressely / Magny-les-Hameaux située à proximité du centre commercial Casino.

Formalité : Présentation d'un justificatif de domicile

Horaires : Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h (17h en hiver). Dimanche de 9h à 13h.

Calendrier

2008 Collecte des encombrants

Secteur ● **les lundis**

9 juin	6 octobre
7 juillet	10 novembre
11 août	8 décembre
8 septembre	

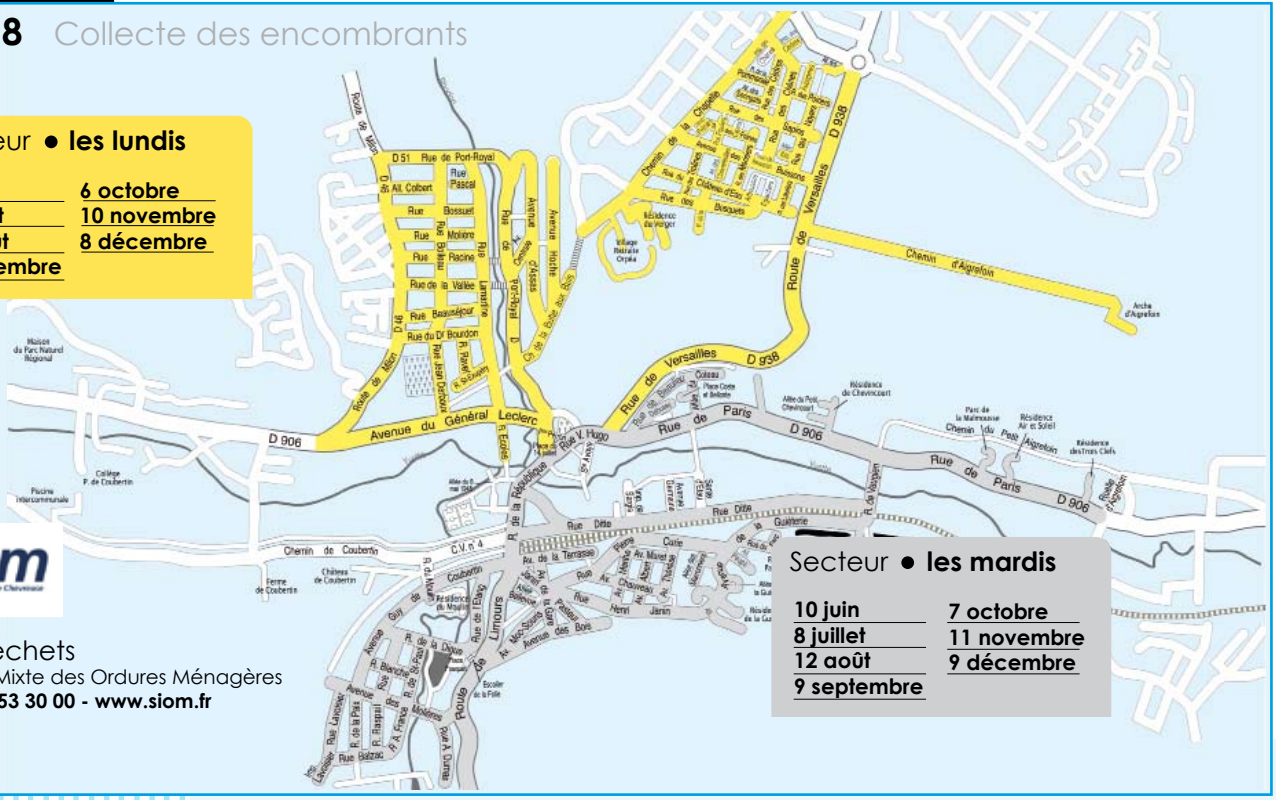
Route de Versailles D 938
Avenue du Général Leclerc D 906
Rue de Paris D 906
Chemin d'Agrefoin
Chemin de Coubertin
Rue de la Résistance
Rue Victor Hugo
Rue Dite
Rue de la Terrasse
Rue de Bray
Rue des Limours
Route de Dampierre
Route de Milon
Rue Pascal
Rue Bossuet
Rue Molière
Rue Racine
Rue de la Vallée
Rue Beausséjour
Rue du Dr Bourdon
Rue Jean Dorsday
Rue Alt. Colbert
D 51 Rue de Port-Royal
Avenue Auguste Perret
Rue de la Butte aux Bois
Rue de Chevreuse
Rue de la Guyenne
Rue Henri Janin
Rue des Bois
Avenue des Bois
Rue Balzac
Rue A. France
Rue Raspail
Rue de la Paix
Rue Blanche
Rue de Bray
Rue de la Digue
Rue de la Fosse
Rue Lavoisier
Rue Lamartine
Rue Auguste Comte
Rue Pierre Curie
Rue Marcel Proust
Rue Alexandre Dumas
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Moulin
Rue Jean Mermoz
Rue Jean Racine
Rue Jean Rostand
Rue Jean Rostand
Rue Jean Rostand

Libre expression

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

Avancer et réussir ensemble **tient ses promesses dès le début du nouveau mandat :**

Dans notre programme pour les 6 années à venir, nous avons défini des priorités et prévu des équipements et aménagements pour le bien-être des habitants de Saint-Rémy.

Sitôt le nouveau Conseil municipal installé, vos élus se sont mis au travail, déterminés à mener à bien l'ensemble de ce programme :

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est relancé afin d'être « arrêté », puis approuvé rapidement après une dernière consultation des différents quartiers et les ajustements éventuellement nécessaires. En effet, il est impératif de finaliser ce document pour préserver notre ville, préparer son avenir et réaliser les équipements.

- Le point est fait sur les différents problèmes de voiries afin de déterminer les priorités et d'engager un programme à long terme.

- L'organisation régulière de commissions thématiques extra-municipales consultatives, permettra une concertation de proximité avec les Saint Rémois.

Les premiers sujets abordés dès maintenant sont le PLU et le gymnase.

Nous continuerons de travailler dans l'intérêt général de Saint-Rémy, très attentifs à vos remarques et suggestions.

Agir autrement pour Saint-Rémy **Début de mandature : restons vigilants !**

Voici déjà deux mois que les élections ont eu lieu, accordant une très courte avance à l'équipe de M. Sautière, tout en montrant clairement qu'une majorité de citoyens souhaite un changement de politique pour notre ville. Les élus d'Agir Autrement, en appellent à M. le maire pour que l'ouverture dont il disait avoir compris la nécessité au soir des élections, ne se réduise pas à quelques concessions de principe, mais qu'elle se traduise réellement et concrètement dans une véritable concertation, en transparence, sur les grands projets à venir.

Nous demandons en premier des moyens pour travailler à la mairie : des clés pour y entrer (comme les autres élus), un bureau à partager pour nos 6 élus, ainsi que du matériel.

Plus important encore, nous aimerions que l'équipe majoritaire n'oublie pas qu'elle n'a pas obtenu un chèque en blanc pour faire ce qu'elle souhaite de notre ville.

Les projets concoctés avant les élections par l'ancienne équipe municipale pour le centre ville, qui ont clairement été vecteurs de mécontentement durant la campagne, ne doivent pas être maintenus tels quels et continuer à avancer en catimini !

Cette mandature va dessiner notre ville de demain : équipements publics et nouveaux services, politique pour le commerce local ... L'intérêt des Saint-Rémois autour de ces choix déterminants pour le centre ville mérite largement d'être entendu.

Les différentes possibilités d'aménagement du centre doivent donner lieu à un processus de concertation organisé.

Il est encore temps de revenir sur de mauvaises décisions et de s'appuyer sur les meilleures propositions faites lors de la campagne municipale pour le bénéfice de tous !

Pour ces raisons, nous invitons les Saint-Rémois à rester mobilisés. Nous lançons un appel à tous pour nous rejoindre dans notre association : Agir Autrement pour Saint-Rémy. Pour que nos voix comptent et que nous soyons écoutés !

Agir Autrement pour Saint-Rémy
Contacts : http://78470.free.fr
ou courrier : 5 allée des Peupliers

Vivement Demain **Communiqué du 15 mai 2008**

Les propositions N°1 de mise en place de nouvelles commissions Développement durable et Méthode et procédure et N°2 sur la participation de citoyens motivés et compétents à ces commissions, n'ont pas été retenues par le maire et ses adjoints.

Le 16 avril 2008 se réunie la première commission urbanisme. Son président souhaite la mise à l'enquête publique du PLU au printemps 2009. Le PADD est bouclé, nous en aurons une copie avec les orientations d'aménagement quelques semaines plus tard seulement. L'emplacement du gymnase est déjà arrêté sans qu'une étude d'implantation cohérente soit mentionnée. La concertation se poursuit en recevant les associations par deux en finissant par Saint-Rémy-Environnement « pour ne pas repartir dans des discussions interminables ». Or des quartiers n'en ont pas, notamment le centre ville. Qui va les représenter si ce n'est un collectif d'associations ?

Devant le fait accompli, nous demandons l'organisation d'une réunion publique d'information au plus vite avec affichage des études.

Ne sont pas évoqués le projet de la poste à l'impact négatif sur l'image et le développement de Saint-Rémy ; le rachat de la parfumerie en face de l'église dont le changement de destination en logement social nous semble fort onéreux et inapproprié à cet emplacement.

Un conseil municipal privé sans public ni compte rendu est prévu le 20 mai sur le PLU.

Pour que l'environnement et le développement durable soient au cœur de nos actions, il est suggéré à la commission environnement le 6 mai 2008 la proposition N°4 consultable sur http://fr.360.yahoo.com/saintremy2008.

Enfin, le maire et son équipe doivent cesser de nous appeler les « minoritaires ». L'équipe élue a la majorité légale, mais ne représente pas la majorité de l'expression des habitants qui souhaitent le changement.

Nous espérons donc que le souhait d'ouverture et de dialogue annoncé par le Maire et son équipe se concrétise. En attendant nous mettrons tout en œuvre pour rester une force de propositions.

Site : http://fr.360.yahoo.com/saintremy2008
Contact : 0643689981
Mail : saintremy2008@orange.fr

Evénement

Les temps forts

GALA DE DANSE DE L'A.D.C.

Samedi 21 juin à 20h30 et dimanche 22 à 15h.
Espace Jean Racine

L'association Art Danse et Chorégraphie propose son spectacle annuel sur le thème : *Ruban-ruban*
Création de Nelly Rajchman
Vente de billets le samedi 7 juin de 9h30 à 12h à l'Espace Jean Racine - Tarif : adultes 7 € et enfants 3 €.

Juin

MARCHÉ DES POTIERS
Samedi 7 et dimanche 8 juin
Square de l'église, de 9 à 19h
Avec la participation de l'association *« Le bonheur est dans le pot »*
35 exposants, entrée libre.

KERMESSE PAROISSIALE
Dimanche 8 juin à partir de 11h
Centre paroissial (derrière l'église)
Jeux, tombola, brocante, restauration sur place, barbecue et bar le midi.

COMMÉMORATION
Dimanche 8 juin à 12h
Au monument aux Morts
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

FÊTE DE L'ÉTÉ
Samedi 14 juin à partir de 14h30 à Beauplan
Cours de l'école primaire J-Liauzun
Activités sportives, kermesse, apéritif, barbecue, soirée dansante…
Renseignements : 01 30 52 30 72

FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 21 juin, parc de la Mairie
Pour les enfants à partir de 15h et à partir de 20h : groupes et orchestres

GALA DE DANSE A.D.C.
Samedi 21 et dimanche 22 juin
(voir ci-dessus)

Juillet

FÊTE NATIONALE
Dimanche 13 juillet
Stade Guy de Coubertin
Dès 19h : Apéritif et restauration
21h : Départ de la retraite aux flambeaux en fanfare de la mairie (distribution des lampions à partir de 20h30)
23h : Feu d'artifice
23h30 à 1h : Bal populaire avec orchestre.

Août

COMMÉMORATION
Libération de Saint-Rémy
Dimanche 24 août
Au monument aux Morts à 12h

Septembre

FÊTE DU MODELISME NAVAL
Dimanche 7 septembre
Lac de Beauséjour de 9h à 18h
Grand rassemblement de maquettes navales navigantes ou statiques (sauf maquettes thermiques).

FORUM DES ASSOCIATIONS
Dimanche 7 septembre, 9h à 18h
Espace Jean Racine

9e VIRADE DE L'ESPOIR
Vaincre la mucoviscidose
Samedi 27 et dimanche 28

Composteurs : mode d'emploi !

Prochaine réunion de formation :
Samedi 21 juin 2008 de 10h à 12h
Salle de l'ancienne Mairie, face à la gare.

Afin de réduire la fréquence des collectes des déchets végétaux dont les coûts économiques et environnementaux sont très importants, le SIOM favorise le compostage individuel.

Pour cela, il fournit gratuitement aux Saint-Rémois des composteurs de différentes contenances attribués selon la superficie des terrains, qui permettent la fabrication de son propre terreau très utile au jardin.

Afin de maximiser l'efficacité de leur utilisation, le SIOM propose que l'attribution de ce matériel soit systématiquement couplée à une formation pratique collective assurée par une animatrice des Jardiniers de France.

■ **Inscription préalable obligatoire au 01 64 53 30 00**

(A noter que ce matériel est vendu environ 200 euros dans le commerce)

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 134 mai-juin 2008
Directeur de la publication : Guy SAUTIÉRE, Maire - Vice-Présidente Commission Communication : Marie-Chantal AUDOUZE - Service Communication : Pascal BOUCHAIN Hôtel-de-ville, 2 rue Victor Hugo - Mail : com@ville-st-remy-chevreuse.fr
Tél. 01 30 47 05 26 - Impression : Europhi-Editonic (Buc) - 3 800 exemplaires.
Dépôt légal - Juin 2008. Merci à Maruska pour son aide précieuse.